

CONDATO

La revue Municipale
de Condat-sur-Vézère



Janvier 2021

LE MOT DU MAIRE

L'année qui vient de s'écouler sur fond de pandémie de Covid-19 a mis à mal le dynamisme social et associatif inhérent à notre commune.

C'est une année douloureuse et difficile dans tous les domaines au cours de laquelle il a fallu faire preuve d'adaptation et d'imagination pour maintenir un tissu relationnel, avec des situations individuelles et économiques préoccupantes.

* Nous avons tous pu constater qu'une solidarité s'est instaurée pour pallier les effets négatifs de cette crise. Je remercie tous ceux qui ont agi collectivement ou même individuellement pour porter assistance aux personnes en difficulté.

Malgré le ralentissement global lié à la crise sanitaire, la nouvelle équipe municipale, élue au mois de juin, a mis en œuvre des actions structurantes pour la commune et de nombreux projets sont bien avancés pour le développement de Condat-sur-Vézère.

Notre commune reste attractive tant par son cadre de vie que par son dynamisme. Nous avons également le plaisir d'accueillir de nouvelles activités économiques et de nouveaux habitants qui auront tout loisir de participer et de s'investir dans la vie communale.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, l'agenda 2030 sera l'occasion de mettre en place des chantiers participatifs pour valoriser notre village.

**Diverses acquisitions récemment réalisées feront l'objet d'aménagement d'aires de stationnement ou d'élargissement de carrefour pour des questions de sécurité.

L'achat du site de la Commanderie ouvre de belles perspectives de sauvegarde et de développement de ce patrimoine architectural d'intérêt majeur. Il est l'objet de plusieurs projets en cours d'élaboration.

La crise sanitaire, que nous traversons et qui a déjà mis à mal la qualité de notre vie sociale, aura pour triste conséquence de nous soustraire à la cérémonie des vœux, moment d'échange privilégié avec tous les Condatois. Il en ira de même pour le repas en l'honneur des séniors de la commune qui se déroulait traditionnellement fin janvier. Ce dernier sera repoussé, si les conditions nous le permettent de nouveau, au printemps prochain.

Je vous souhaite à toutes et à tous, tant en mon nom personnel qu'au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année en espérant vous retrouver au plus vite lors de prochaines festivités.

POLITIQUE FISCALE 2021

Depuis l'application de la réforme des finances des collectivités locales, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation. Le seul levier fiscal restant à sa disposition est la taxe foncière.

Malgré ce contexte difficile, grâce à une gestion rigoureuse depuis des années et une bonne anticipation de ces projets conséquents, la commune a pu procéder à des acquisitions immobilières sans avoir à recourir à l'emprunt. En conséquence, il a été décidé, présentement, que le taux d'imposition de la taxe foncière serait maintenu à son niveau actuel.

C'est ici l'occasion de rappeler que notre taux d'imposition sur le foncier bâti fait partie des taux les plus bas pour des communes de notre secteur.

Pour rappel :

Taux de taxe foncière sur le foncier bâti

Commune	Taux
Condat sur Vézère	14,23
Aubas	17,31
Beauregard	18,04
Coly Saint Amand	16,65
La Bachellerie	17,74
Montignac	29,78
Terrasson	32,66
Le Lardin	16,95

LA COMMANDERIE DE CONDAT

Cette année 2020 s'achève sur une bonne nouvelle pour les condatois. Après de nombreuses années d'approches, de discussions, de négociation et de doute, la municipalité a pu, enfin, acquérir la Commanderie de Condat. Souvent interpellé par tous, à juste titre, sur le délabrement désolant du symbole historique et architectural de la commune, le Conseil Municipal a multiplié les efforts pour arriver à cette heureuse conclusion. L'histoire de la Commanderie de Condat n'est pas terminée. Un nouveau chapitre s'ouvre et de nouvelles perspectives se dessinent. Bien sûr, rien n'est encore parfaitement tracé mais de nombreuses orientations commencent à émerger. Le site est exceptionnel. Il redeviendra la fierté de tous. Vous y contribuerez sans doute sous la forme de chantiers participatifs qui vous seront proposés régulièrement. Ce patrimoine est le vôtre.



L'urgence est aujourd'hui de mettre en place toutes les mesures essentielles pour la sécurisation et la préservation des bâtiments. De lourds travaux dans ce sens seront initiés dès cette année.

Par la suite de lourds travaux seront engagés. S'agissant d'un site inscrit à l'inventaire des monuments historiques, nous solliciterons l'appui de l'architecte des bâtiments de France, des services nationaux de la culture, de la Communauté de Communes du Périgord noir, du programme européen LEADER et bien d'autres partenaires qui participeront jusqu'à 40% des investissements nécessaires. Ces aides pourront être cumulatives selon les opérations. Nous rendrons, ainsi, ce site attractif pour les visiteurs, accessible pour les condatois et rémunérateur pour les finances communales.

Les prochaines années sont prometteuses. Rendons-les heureuses.

CARREFOUR ROUTE DE COLY



Comme vous avez pu le constater, l'ancienne maison implantée sur le terrain à l'angle de la RD62 et de la route de Bouillac a été rasée.

Un nouveau carrefour plus sécurisé et plus conforme au trafic de plus en plus important sur cette voie, notamment empruntée par des véhicules lourds, sera prochainement réalisé. Ce projet, appuyé par l'assistance de l'Agence Technique Départementale de la Dordogne (ATD24), permettra de fluidifier et de sécuriser la circulation à cet endroit précis.

Par ailleurs, des quais protégés accueilleront des arrêts pour les bus de transport scolaire. Une zone de stationnement et des espaces végétalisés permettront la dépose des usagers en parfaite sécurité.

La rue des Consuls sera neutralisée (hors services de secours et d'urgence) afin d'éviter le contournement du carrefour et les vitesses excessives constatées dans cette rue.

Enfin, sur la RD 62, un plateau surélevé ralentira le trafic aux abords de la salle des fêtes et de la place des écoles ; zone dans laquelle la limitation de vitesse à 50 km/heure est malheureusement peu respectée. Il s'agit là d'une mesure pédagogique alternative à l'installation d'un radar routier.

Développement de l'agro-pastoralisme

Au cours de l'année 2020, la commune des Farges a rejoint l'Association Foncière Pastorale (AFP*).

Le but du pastoralisme est de préserver la biodiversité, limiter l'enrichissement et prévenir les risques d'incendie. Deux couples d'éleveurs vivent de cette agriculture grâce à l'AFP de Condat.

Le périmètre agro-pastoral a été élargi à 1071 ha grâce à l'inclusion de nouvelles parcelles sur les communes de Condat, de Coly-Saint-Amand, d'Aubas et des Farges.

L'assemblée générale s'est tenue sur la commune des Farges.

Elle a permis de présenter les missions de cette association à de nouveaux propriétaires.



Des panneaux informatifs ont été implantés à l'entrée des zones de pâture sur chacune des communes concernées.



Les deux couples d'éleveurs ayant en charge la gestion de ce périmètre sont très sollicités. Les troupeaux sont scindés pour pouvoir traiter l'ensemble des zones à pâturer. Ils respectent le plan de gestion pastorale établi en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Conservatoire des Espaces Naturels. Ces partenaires soutiennent le projet en préparant les dossiers de subventionnement pour l'agriculture et la préservation des zones Natura 2000**.

Vous entrez dans une zone de pastoralisme Association Foncière Pastorale Libre (AFPL) LE RANDAL

Les intérêts du pastoralisme en Dordogne

- ▶ Réduire le risque incendie
- ▶ Eviter la fermeture du milieu et des panoramas
- ▶ Maintenir la biodiversité
- ▶ Préserver les éléments du petit patrimoine bâti
- ▶ Entretenir les sous-bois
- ▶ Valoriser les ressources fourragères pour nourrir les troupeaux
- ▶ Créer des liens sociaux entre éleveurs, propriétaires et autres usagers du milieu

L'AFPL Le Randal c'est :

- ▶ 1 association créée le 4 mars 2016
- ▶ Plus de 950 parcelles et 308 propriétaires
- ▶ Un périmètre de 1 105 ha composé aux 2/3 de bois, 1/3 de landes et pelouses sèches
- ▶ Réparti sur 4 communes : Condat/Vézère, Coly-Saint-Amand, Les-Farges et Aubas
- ▶ 2 exploitations ovines partenaires de l'AFPL
- ▶ Une contribution à la gestion des sites Natura 2000 qui impactent le périmètre



Soyez vigilant, quelques préconisations d'usages :

- ▶ Veuillez tenir vos chiens en laisse
- ▶ Ne vous approchez pas des chiens de protection et contournez le troupeau sans le déranger
- ▶ Ne nourrissez pas les animaux
- ▶ Attention aux clôtures électriques, ne pas toucher les fils



A l'heure actuelle, l'AFP aide les éleveurs en finançant une partie de leurs équipements (tonnes à eau, postes électriques, clôtures amovibles, parc fixe, actions mécaniques de broyage et ouverture de layons).

Anne Parlange et Christophe Bacoup ont présenté leurs méthodes de travail le 10 octobre 2020 au cours de la journée de valorisation du territoire organisée par les Grands Sites de France, notre commune étant intégrée au Grand-Site-Vallée-Vézère (GSVV).

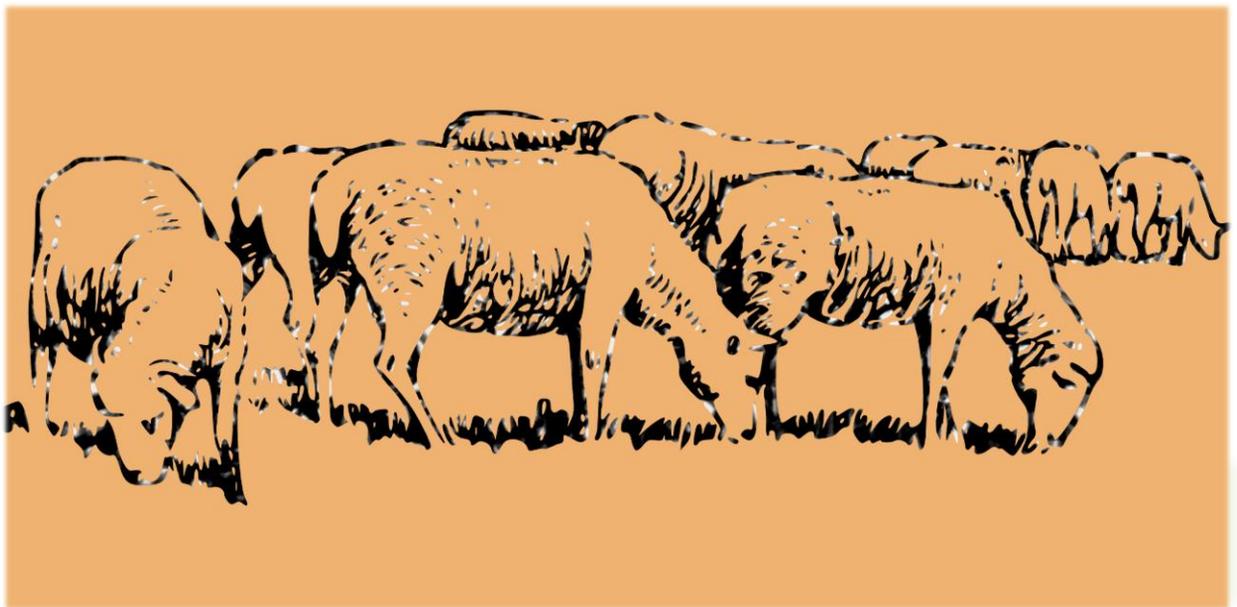


En 2020, L'Association Foncière Pastorale Libre « *Lo Randal* » a été lauréate des **Trophées de la Réserve Biosphère du Bassin de la Dordogne**.

Ce trophée, basé sur le thème « *initiatives citoyennes et solidaires en faveur de la préservation de l'environnement* », récompense les initiatives qui œuvrent à la conservation des paysages et du patrimoine agricole local et participent au renforcement du lien homme-nature.

L'Association Foncière Pastorale Libre « *Lo Randal* » contribue à la réintroduction du pastoralisme sur nos communes.

Félicitations à tous les acteurs de ce beau projet collectif.



*** AFP**

Regroupement de propriétaires de terrains (privés ou publics) constitué sur un périmètre agro-pastoral et accessoirement forestier, dans le but d'assurer ou de faire assurer la mise en valeur et la gestion des fonds inclus dans le périmètre constitué.

**** Natura 2000**

Réseau qui rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent.

ENHERBEMENT DU CIMETIERE

Initié en 2019, sous l'impulsion de la commission chargée de l'Agenda 21 (aujourd'hui Agenda 2030) et de la commission du cimetière, l'enherbement a été réalisé grâce au concours de bénévoles dans le cadre de plusieurs chantiers participatifs.

Passés quelques hésitations, doutes et désagréments pour certains, il semble désormais que cette initiative soit appréciée de tous. Répondant à des impératifs nouveaux limitant l'usage des produits phytosanitaires, cet enherbement permet de limiter l'apparition de mauvaises herbes dans les allées jusqu'alors recouvertes de gravier et par voie de conséquence la nécessité d'intervention des agents communaux.

De plus, cette végétalisation des espaces rend la déambulation plus paisible. Quelques reprises d'encemensement seront nécessaires. Elles se feront très prochainement, dès lors que les conditions climatiques seront plus favorables.

Par ailleurs, un important travail de recensement des concessions a été mené et finalisé. Désormais, l'ensemble des secteurs sont clairement identifiés et la campagne d'information sur la reprise des concessions à l'état d'abandon a permis, et permet encore, des retours très constructifs de la part des ayants-droit.

Ces différentes actions vont permettre à court terme d'installer à l'entrée du cimetière, un plan de localisation des concessions.



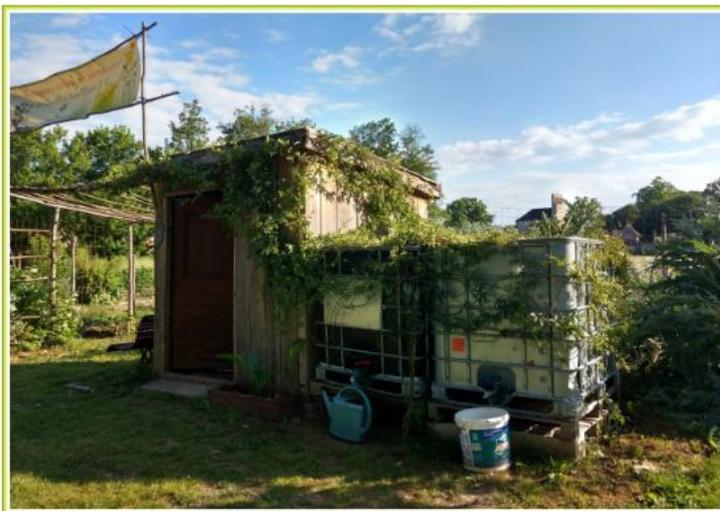
LES JARDINS FAMILIAUX

Les jardins familiaux de la Commune sont des parcelles d'environ 100 m² mises à la disposition des habitants. Le jardinage pratiqué a pour but de nourrir la famille. La production avec une finalité commerciale n'est pas autorisée.

Six jardiniers disposent actuellement d'une ou plusieurs parcelles pour leur propre consommation. En bonne entente, ils ont imaginé des aménagements collectifs utiles et librement partagés (cabane à outils, cuves à eau,...). Au centre de ces jardins familiaux, un espace commun est réservé à ceux qui souhaitent lancer des expériences en permaculture*.

Les 1^{er} mercredis de chaque mois, dès 9h30, les jardiniers volontaires se rassemblent pour réfléchir et aménager ce jardin. Ils suivent les recommandations d'un conseiller en permaculture, Philippe Rey.

Au fil des années, ils observent, constatent et organisent les cultures différemment pour optimiser les rendements. Ils essaient de réduire les interventions humaines ou découvrent de nouvelles variétés à cultiver.



Les productions de légumes et de fruits sont en partie prélevées par les jardiniers qui s'en occupent. L'autre partie est donnée à la cantine des écoles pour quelques repas bio.

Les candidats à la location d'une parcelle individuelle pour un jardinage familial peuvent le faire contre une cotisation annuelle de 10 € en s'inscrivant à la Mairie.

Le promeneur curieux est toujours le bienvenu aux jardins. Il peut même bénéficier de conseils. Les jardiniers seront toujours heureux de l'accueillir pour plus de partage et de mutualisation.

N'hésitez pas. Franchissez le pas !

**la permaculture vise à recréer un écosystème qui s'inspire de la nature, de son fonctionnement ainsi que de la tradition.*

BUDGET PARTICIPATIF DE LA DORDOGNE



En novembre dernier, l'école de Condat a déposé un dossier pour concourir au budget participatif de la Dordogne.

L'objectif présenté est de donner une suite au projet de jardinage entrepris il y a quelques années déjà. Les écoliers et les enseignants souhaitent établir une mini-ferme permacole à proximité de la cour. L'aménagement de ce nouveau cadre de vie s'inspire des principes de la permaculture en recréant un écosystème permettant d'allier la dynamique du jardinage aux interactions de la faune environnante domestique et sauvage. Ce projet porteur de nombreuses ressources pédagogiques permettra de mettre en œuvre les programmes de l'éducation nationale, concernant l'étude du vivant, par une mise en situation et une observation concrète.

En partenariat avec Christelle Régnier et Stéphane Zègre, éleveurs du village, des moutons entretiendront les espaces herbeux du jardin et un grand parc de 2000 m². Le poulailler, sécurisé, permettra d'élever des poussins. La mare créée grâce à la récupération des eaux de pluie du toit du poulailler accueillera deux canards de races "coureurs indiens" qui débarrasseront le jardin des escargots et des limaces.

Une haie bocagère et fruitière abritera oiseaux, hérissons, et autres prédateurs d'insectes. Ce lieu proche de la Rue des Martinets sera aussi un espace distrayant pour les passants de tous âges.

Grâce aux 370 votes obtenus, l'école est lauréate de ce concours et se verra allouer la somme de 4 670€. Les enseignants et les élèves remercient chaleureusement toutes les personnes ayant pris part au vote en faveur de l'école et vous disent à bientôt pour une rencontre à la mini-ferme!



Projet jardin mené dans le cadre des Temps d'Activités Péri-scolaires en 2016

AGENDA 2030

Le 9 octobre dernier s'est tenue une réunion publique pour la présentation de l'Agenda 2030. Dans la continuité des engagements pris dans le cadre de l'Agenda 21, c'est une nouvelle feuille de route internationale pour le développement durable à l'échéance 2030. Il définit 17 objectifs globaux qui doivent avoir une résonance et une application au niveau local.



La crise du Corona virus n'a pas permis de maintenir la réunion programmée pour la constitution du comité de pilotage comme elle était prévue le 6 novembre 2020. Elle sera reprogrammée dès que les conditions sanitaires le permettront.

Le comité de pilotage, composé d'une majorité de citoyens volontaires et de quelques élus, est dans un premier temps investi de la rédaction de fiches actions pour des initiatives à construire dans les domaines suivants :

- *Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,*
- *Préservation de la biodiversité, protection des milieux et ressources*
- *Épanouissement de tous les êtres humains*
- *Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations*
- *Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.*

Ensuite, les volontaires passent concrètement à la réalisation des actions avec le soutien de la municipalité.

La réflexion sur les actions à mettre en œuvre reste à débiter. Dans l'attente de pouvoir partager nos idées autour d'une table, nous vous proposons de les transmettre à l'intérieur d'une boîte à idées qui sera installée à proximité de l'entrée de la mairie. Le but est de vous imaginer « citoyens-entrepreneurs » dans le village.

Quelles actions souhaiteriez-vous mettre en place à Condat-sur-Vézère ?

Pour plus de renseignements ou intégrer le comité de pilotage vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : lajoinielaure@gmail.com

PROJET DE MARAICHAGE

2021, c'est aussi l'arrivée de William Grimonprez, maraîcher bio, sur la commune.

Il exercera son activité agricole sur les parcelles en bord de Vézère et sur la parcelle communale au pied du Peuch.

M. Grimonprez est suivi dans son installation par Agrobio Périgord*.

Il souhaite obtenir la certification agriculture biologique AB pour ses productions et envisage un maraîchage à taille humaine.

A savoir : un travail manuel, peu de motorisation, la mise en œuvre de techniques de cultures plurielles.

Ce maraîchage de proximité participera au développement d'une alimentation locale en vente directe.



** Une poignée d'agriculteurs bio du Périgord s'est rassemblée en 1989 pour créer l'Association de Développement de l'Agrobiologie en Périgord (ADAP). 30 ans plus tard, l'association, devenue AgroBio Périgord, fédère plus de 400 adhérents dans un réseau qui compte principalement des agriculteurs mais aussi des jardiniers, des transformateurs, des distributeurs, des consommateurs...*

Forte d'une solide expérience technique renforcée par un esprit de partage entre les adhérents, AgroBio Périgord œuvre à tous les niveaux de la filière, de la formation des porteurs de projet jusqu'à la structuration des débouchés de la production bio, tels que la restauration collective.

Avec les autres associations départementales de la Région, Agrobio Périgord fait partie de la fédération régionale Bio Nouvelle-Aquitaine et adhère à la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) pour une cohérence des actions à l'échelle des différents territoires.

GRAND SITE VALLEE VEZERE et URBANISME

La vallée de la Vézère possède des qualités patrimoniales et paysagères remarquables.

Elle concentre également de nombreux secteurs en zones protégées au titre du patrimoine naturel, paysager, architectural et archéologique.

Instance initiée en 2013, le Guichet Unique accompagne toute personne porteuse d'un projet de travaux de type construction, restauration ou extension (bâtiment agricole, d'habitation, infrastructure publique et autres). L'objectif est de mettre à disposition de ces personnes, un accompagnement concerté et des conseils adaptés à leur projet, afin de faciliter les démarches techniques et administratives, et d'orienter les projets vers une plus grande intégration du bâti.

Les services compétents et adaptés à la demande du porteur de projet, qui instruisent par la suite les dossiers, sont présents. A savoir :

L'Architecte des Bâtiments de France,

La Direction Départementales des Territoires,

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,

Le service instructeur de la Communauté de Communes,

Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement,

La Chambre d'agriculture (pour les projets agricoles),

Le Maire de la commune ou son représentant.



GUICHET UNIQUE
Calendrier 2021

Les dates du Guichet unique pour l'année 2021 sont les suivantes :

14 janvier	01 juillet
04 février	<i>Pas de date en août</i>
04 mars	16 septembre
08 avril	07 octobre
06 mai	04 novembre
03 juin	02 décembre

Pour tout renseignement complémentaire, l'équipe du Grand Site de France Vallée de la Vézère se tient à votre disposition :

Manon MONTOLIEU	05.53.51.70.79
Caroline FILLAIRE	05.53.06.06.47
guichet-unique@pole-prehistoire.com	

La labellisation Grand Site de France, engage notre commune dans la poursuite d'un programme stratégique intégré, au service de la préservation du paysage, avec des actions en matière d'agriculture, d'urbanisme et de biodiversité.

Un nouveau **guide de coloris du bâti** va venir remplacer la version antérieure, éditée en 2015, avec l'objectif d'harmoniser l'architecture et l'urbanisme de notre territoire pour lui donner une identité propre au Périgord et plus particulièrement à la Vallée Vézère. Concrètement ce guide de coloris s'imposera à tout porteur de projets dans ses choix en matière d'enduits, de menuiseries et de toitures sur tout le territoire de notre commune et des 39 autres communes labellisées.

Le guichet unique est à votre disposition pour vous orienter au mieux dans cette démarche qualitative de notre territoire

Périgueux, le 14 janvier 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Mise à jour du communiqué du 13 janvier -

Numéros des centres de vaccination contre la COVID 19 de Nontron et Ribérac et adresses des plateformes en ligne

A compter du 18 janvier, des centres de vaccinations seront ouverts aux personnes âgées de plus de 75 ans ne résidant pas en EHPAD.

5 centres de vaccinations seront ouverts en Dordogne : Périgueux, Bergerac, Sarlat, Nontron et Ribérac

La vaccination se fera **uniquement sur rendez-vous**. Les prises de rendez-vous pourront démarrer dès le jeudi 14 janvier soit par téléphone ou via une plateforme en ligne. **En rouge, les nouveaux éléments en addition au communiqué de presse du 13 janvier.**

Centre de vaccination	Adresse	Ouverture	Prise de rendez-vous
CH Périgueux	14 rue Victoria 24000 Périgueux	du lundi au vendredi de 9h30 à 17h	Numéro :05 53 45 31 33 Plateforme : https://www.doctolib.fr/hopital-public/perigueux/vaccination-covid
CH Samuel Pozzi Bergerac	9 Boulevard du Professeur Albert Calmette 24100 Bergerac	du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30	Numéro : 05 53 63 89 99 Plateforme : https://vaccination-covid.keldoc.com/centre-hospitalier/bergerac-24100/centre-hospitalier-samuel-pozzi/centre-de-vaccination-du-centre-hospitalier-de-bergerac

CH Sarlat	Centre culturel 1 Rue Jean Leclair 24200 Sarlat-la-Canéda	du lundi au vendredi de 9h à 17h	Numéro :05 53 31 76 94 Plateforme : www.doctolib.fr/hopital-public/sarlat-la-caneda/vaccination-ch-jean-leclair-sarlat
CH Nontron	1 place de l'Église Nontron	du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30	Numéro : 05 53 60 89 24 Plateforme : www.doctolib.fr/hopital-public/nontron/ch-nontron-vaccination .
CHIC Ribérac	36 rue Jean Moulin	Le mardi de 9h 12h Le jeudi de 13h 17h Le vendredi de 9h 12h Le samedi de 9h 12h	Numéro : 05 53 92 62 03 Plateforme : www.doctolib.fr/hopital-public/riberac/centre-vaccination-ch-riberac-chicrdd

LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Les perturbateurs endocriniens environnementaux QUEZACO ?

Un perturbateur endocrinien est une substance chimique ou naturelle qui interagit avec le système hormonal.

Un perturbateur endocrinien est une molécule qui a trois actions :

**Il mime,
Il bloque
ou il modifie**

l'action d'une hormone et perturbe le fonctionnement normal de l'organisme. Leur implication dans certaines pathologies (malformations génitales, puberté précoce, pathologies thyroïdiennes, troubles du développement neuro-cognitif, obésité, diabète type 2, infertilité, cancers...) est suspectée.

Mais qui sont-ils et où sont-ils ?

- Le Bisphénol A (film alimentaire, canettes, boîtes de conserve, bouteilles plastique, pots de yaourts, tickets de caisse...)
- Les pesticides (nourriture, eau courante...)
- PFOA et PFOS (poêles antiadhésives, ustensiles de cuisine, textiles imperméables, peintures...)
- Paraben et phénoxyéthanol (cosmétiques, médicaments, lingettes de toilette...)
- Alkylphénols (cosmétiques, détergents, emballages plastique, lessive, lingettes jetables)
- Phtalates (bouteilles plastique, emballages alimentaires, vernis à ongles, jouets en plastique, ustensiles de cuisine, produits d'entretien, produits de beauté).





**Aérez votre maison 10 à 15 minutes par jour
quelle que soit la saison:
Pour éviter les émanations de produits chimiques**
(COV, Formaldéhydes,
insecticides, aérosols, tabac...)

**Pour la conservation et la cuisson des aliments: privilégiez le verre, l'inox, le fer, la fonte,
le grès..**

Évitez de chauffer les plastiques..

Abandonnez les revêtements antiadhésifs, surtout s'ils sont abîmés.

Pour l'alimentation favorisez les produits bio et locaux.

Bien laver et éplucher les légumes. Bannir les aliments ultra-transformés.

Évitez les aliments suremballés.

COMMENT CHASSER LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DE CHEZ VOUS ?

**Pour L'hygiène et la cosmétique: privilégiez des
produits bios avec écolabel**

**Votre salle de bain est le lieu le plus pollué de
votre maison:**

phtalates, triclosan, parabènes, phénoxyethanol, formaldéhyde, métaux lourds...

**Trouvez-vous que votre shampoing odeur pomme
à l'air naturel ???**

**Pensez à laver vos
vêtements neufs avant
de les porter.**

Et les produits ménagers???

**Éliminez tous les polluants: lingettes et autres désodorisants aux
senteurs improbables. Et privilégiez les solutions simples: vinaigre
blanc, bicarbonate, permanganate, savon noir... et si vous voulez la
Provence dans vos toilettes mettez quelques gouttes d'huile
essentielle...mais la juste dose, bien sûr!**

**Pour vos meubles et les jouets de vos enfants: optez pour le bois massif ou brut avec
écolabel.**

Évitez si possible le bois aggloméré, les retardateurs de flamme, les métaux lourds, pvc, phtalates...



DEPISTAGE DES CANCERS

Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers-Nouvelle Aquitaine

« IL NE FAUT PAS RENONCER AUX EXAMENS DE DEPISTAGE DES CANCERS »

Au printemps un grand nombre de bénéficiaires ont renoncé à réaliser les dépistages du cancer du sein ou du cancer colorectal. Le premier confinement a provoqué l'annulation et le report de 24 % des mammographies en comparaison à 2018 sur la même période selon le CRCDC-NA, soit 47 650 examens de moins en région Nouvelle Aquitaine et une diminution de 16%, soit 37 311 tests de moins réalisés pour le dépistage du cancer colorectal.

Le Président du CRCDC-NA, le Docteur Denis Smith alerte sur le fait qu'il y a déjà eu un retard mécanique lors de la première vague et qu'il serait très préoccupant que cette situation se reproduise.

« Nous devons rappeler à nos concitoyens l'importance de se faire dépister : Savoir c'est pouvoir agir et soigner ! Agir pour la prévention en santé est un geste qui permet de sauver des vies ! »

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers en Nouvelle Aquitaine rappelle donc la nécessité durant cette période sanitaire particulière de continuer à mettre en œuvre les programmes de prévention et de dépistage des cancers.

Pour cela, Benjamin Gandouet, Directeur général du CRCDC-NA souligne en effet que : *« Nous nous exposons à une véritable bombe à retardement si nous ne prenons pas conscience des enjeux sanitaires de la prévention des dépistages ! Ces actions de prévention ne peuvent être différées, elles sont indispensables à la préservation de la santé de nos concitoyens. »*

« N'ayez pas peur de venir dans les cabinets de radiologie ; toutes les préconisations sanitaires y sont respectées et maîtrisées. Il en va de votre santé, de votre vie ! »

CRCDC-NA : Ne pas repousser les dépistages est un enjeu vital

Infos pratiques : 21 avenue Président J-F Kennedy 33700 Mérignac

Tél : 05 57 29 14 60

LA FIBRE OPTIQUE

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE !

Selon le Syndicat mixte Périgord Numérique, 287 000 usagers locaux (habitants de la Dordogne) devraient bénéficier de la Fibre optique d'ici fin 2025.

Si la mise en place de ce réseau est à l'initiative des collectivités territoriales, l'exploitation sera confiée aux opérateurs privés.

Concernant la commune de Condat, 70 % des habitants devraient être raccordés à la **fin de l'année 2021**. Information théorique, toutefois, les travaux en cours laissent à penser que l'objectif sera atteint.

Qu'est-ce que la Fibre optique ?

Il s'agit d'un câble, conducteur de lumière, utilisé pour transmettre à grande vitesse des informations.

Quels en sont les avantages ?

En théorie, la vitesse de transmission des informations par la Fibre optique est bien supérieure aux vitesses de nos connexions actuelles. La Fibre optique permettra un usage d'Internet de meilleure qualité, beaucoup plus confortable et ultra rapide. Il conviendra toutefois de rester vigilant sur les performances proposées par les opérateurs.

Dans la pratique, comment cela se traduit-il ?

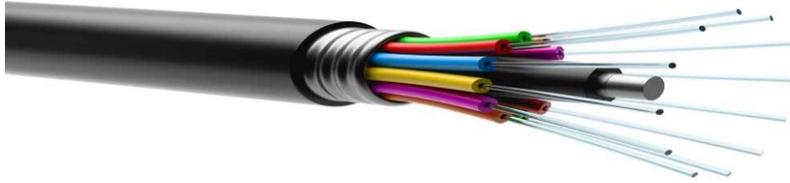
Le Fibre va permettre de répondre aux besoins croissants en débit des particuliers et des entreprises.

Quelques exemples concrets :

Un foyer connecté à la fibre optique pourra simultanément regarder un film en haute définition, jouer à des jeux vidéo en streaming, télécharger des vidéos, envoyer et recevoir des fichiers volumineux.

Il s'agit d'avantages ludiques mais, cette technologie permettra aussi le développement d'applications plus pratiques et professionnelles :

- Maintenir à domicile les personnes en perte d'autonomie (détection de chute, suivi médical à domicile),
- Valoriser et faciliter l'accès à des contenus éducatifs numériques en ligne pour les étudiants,
- Favoriser le travail à domicile,
- Permettre d'organiser des visio-conférences,



La Fibre, est-elle compatible avec mon matériel, actuellement utilisé, pour me connecter à Internet ?

Oui, si vous possédez une "box" de dernière génération. Dans le cas contraire, un changement d'équipement sera nécessaire.

Un abonnement "Fibre" me coûtera t-il plus cher ?

Hum !! Question sensible !

L'installateur de la Fibre place des équipements appelés "répartiteurs" en périphérie de nos maisons, Le raccordement du répartiteur jusqu'à l'intérieur de nos "box" sera assuré par les opérateurs (Orange, Bouygues, SFR, Free, etc...). Ce raccordement sera vraisemblablement payant. Chaque opérateur aura sa propre stratégie commerciale.

Les abonnements seront un peu plus chers ou, dans le meilleur des cas, au même tarif qu'actuellement.

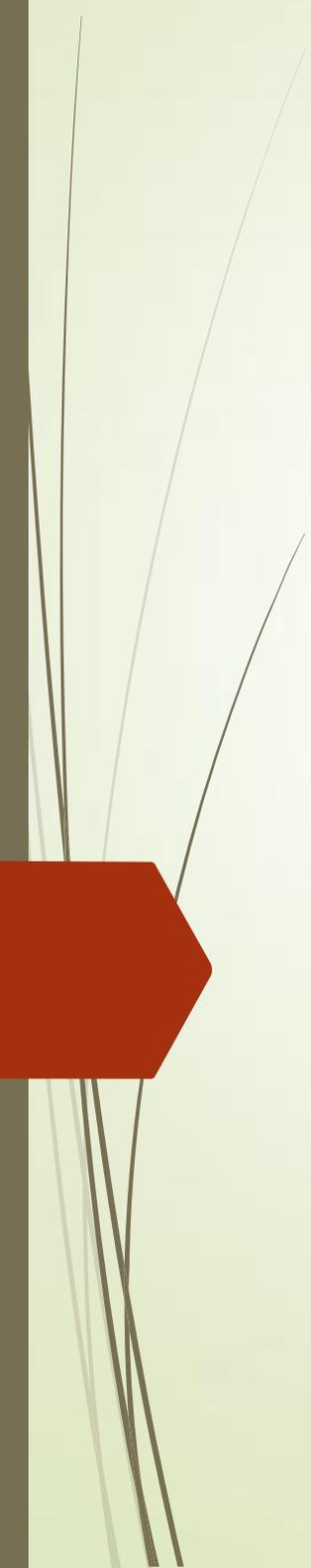
La Fibre et le câble (mon raccordement actuel) seront-ils compatibles ?

Absolument. Aucune obligation de changer de technologie après l'installation de la Fibre. Les deux technologies cohabiteront.

N'hésitez-pas, vous pouvez poser toutes vos questions sur le site Internet :

<http://www.condat-sur-vezere.fr/> dans la rubrique : Contact.

Nous vous apporterons, dans les meilleurs délais, les réponses dans la rubrique : Vie pratique puis, Fibre optique.



La vie des associations

CONDAT FOOTBALL CLUB BEAUREGARD

Licenciés et Amis du Club,

Même si nous communiquons peu ces derniers temps (très peu d'informations liées à notre activité sportive), nous sommes bien présents et mettons tout en œuvre en lien avec la FFF, la ligue, le district de football pour pouvoir reprendre notre activité avec toutes les précautions sanitaires requises. Une pensée pour toutes les associations locales qui souffrent tout comme nous de cette situation inédite.

Notre association de près de 200 licenciés la saison dernière, fait de la résistance face à cette crise sanitaire.

Cette année 2021 est également marquée par une mutualisation des terrains et des installations sportives avec la commune de Beauregard. Nous remercions le conseil municipal de cette commune pour son accueil.

Cette mutualisation permettra à notre club de football de grandir et assurera sa pérennité grâce dorénavant à 2 terrains sur les deux communes.

Merci à la municipalité de Condat pour son soutien sans faille à notre association. Elle met tout en œuvre pour nous aider dans nos projets et développement.

Merci à la commune de Beauregard pour son écoute et sa confiance.

Meilleurs vœux à toutes et tous de la part du Condat Football Club Beauregard .

Le Bureau



CONDAT ANIMATIONS SECTION MARCHÉ NORDIQUE

Vous avez envie de pratiquer une activité physique, bonne pour le corps et la tête. Pourquoi ne pas essayer la MARCHÉ NORDIQUE ?

C'est une activité complète et dynamique, pratiquée en plein air par le club de Condat Animations – section Marche Nordique. Elle est accessible à tous, à partir de 8 ans et sans limite d'âge supérieur, enfants scolarisés, actifs et retraités, débutants ou sportifs accomplis, car basée sur une organisation adaptée à chacun :

- un groupe « débutants » chaque dimanche matin, auquel les techniques de la Marche Nordique, et plus particulièrement l'utilisation des bâtons, sont enseignées
- un ou plusieurs groupes confirmés, selon le niveau, en semaine les lundis, mercredis, vendredis et en week-end les samedis et dimanches.

Toutes les séances sont organisées de la même façon :

- un échauffement individuel d'environ 15 minutes, basé sur des mouvements musculaires et articulaires
- la marche proprement dite, sur des parcours variant de 5-6 kms pour les débutants à 8-12 kms pour les Confirmés
- des étirements individuels, afin de mieux récupérer et éviter les « douleurs » locales.

Une équipe d'encadrants formés aux techniques de la discipline, titulaires du PSC1 (sauveteur-secouriste), vous guident dans la pratique de ce sport. Ils sont prêts à intervenir et déclencher les secours en cas de nécessité.

Les marches se pratiquent en plein air, sur des circuits tracés et connus des encadrants, sur les chemins en forêt, en plaine et sur les causses des environs de Condat .

Points pratiques :

- l'activité reprend en janvier 2021, et se déroulera jusqu'à fin juin .
- tous les pratiquants sont affiliés à la FNSMR (Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural), et donc assurés

Le club a mis en place des mesures, afin de pratiquer en toute sécurité pendant la période COVID 19

Pour tout renseignement, contactez Philippe LEROY tél : 06 07 82 27 98

Adresse mail : condat.animations@orange.fr

COMPETTITON DE COURSE D'ORIENTATION A VTT

Le Club athlétique de Condat -sur-Vézère (CAC 24) a candidaté auprès de la Fédération Française de Course d'Orientation pour organiser le Championnat de France à VTT pour les épreuves MASS-START et RELAIS CLUBS.

Le dossier déposé par le CAC 24 ayant été retenu, notre village accueillera cette compétition nationale les 26 et 27 juin 2021.

Trois cents compétiteurs se lanceront à la recherche des balises sur une vaste carte de compétition recouvrant une partie des communes de Condat, de Coly-Saint-Amand, de Terrasson et d'Aubas. L'enjeu des deux courses est important puisque le score obtenu comptera pour désigner le ou les champions de France dans chaque catégorie.

L'organisation de cette manifestation nécessite des bénévoles signaleurs pour sécuriser les zones de croisement ou proches des axes routiers. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui auprès de la mairie en faisant parvenir la copie de votre pièce d'identité. Le club vous remercie par avance pour votre participation.

Deux autres compétitions régionales de Course d'Orientation à pied se tiendront les 10 et 11 Avril.



Balise de poinçonnage de Course d'Orientation



Etat Civil



Naissances

Lana, Marie BOUREAU, le 09 Mars 2020
Inès, Annette, Paulette LEFEBVRE, le 20 Mai 2020
Lenny FRONTIGNY le 22 Juin 2020
Kaylha, Roukia DA SILVA DIAS, le 30 Juin 2020
Antonin, Michel, Pierre FORT, le 26 Juillet 2020
Sacha, Eyden PLANCHON, le 31 Octobre 2020
Athéna LEGROUX, le 13 Novembre 2020



Décès

Elise, Victoriette CHAIDEYROU veuve SALON, le 08 Février 2020
Corinne, Germaine MAYAUDON, le 16 Février 2020
Marthe, Marie GENDREAU veuve LAFAYSSSE, le 18 Avril 2020
Martine, Hélène, Elisabeth CHATELAIN veuve BARRIER, le 30 Mai 2020
William, Norbert, Oscar DUBOIS, le 22 Août 2020
Liliane, Jeanine, Sylvette CLAVET épouse JARDON, le 20 Septembre 2020
Christiane, Adélaïde COTON épouse CANTELOUBE, le 1^{er} Novembre 2020
Marie, Louise, Georgette VILATTE veuve DEBET, le 1^{er} Novembre 2020
José-Luis SAGALEY Y FABRO, le 1^{er} Décembre 2020
Louis, Georges FOMPEYRINE, le 11 Décembre 2020
Yvette DELBOS veuve PECONT, le 17 Décembre 2020



JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
8	V	5	V	5	V	2	V	7	V	4	V
15	V	12	V	12	V	9	V	14	V	11	V
22	V	19	V	19	V	16	V	21	V	18	V
29	V	26	V	26	V	23	V	28	V	25	V
						30	V				
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
2	V	6	V	3	V	1	V	5	V	3	V
9	V	13	V	10	V	8	V	12	V	10	V
16	V	20	V	17	V	15	V	19	V	17	V
23	V	27	V	24	V	22	V	26	V	24	V
30	V					29	V			31	V

Nota : Ce calendrier est général. Les habitations pour lesquelles le SIRTOM a mis en place, en 2018, un ramassage anticipé des ordures ménagères (bac marron) le **jeudi**, continueront sur ce rythme en 2021.



Les containers doivent être sortis la veille au soir et rentrés après le passage de la benne